

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 71 (1974)
Heft: 6

Vorwort: Éditorial
Autor: Fournier, André

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

ÉDITORIAL

En apiculture, disait quelqu'un, il faut aider la nature et non la forcer, ni la contraindre ! Ce dicton semble **coller** à merveille au printemps que nous venons de vivre. Nos chères abeilles qui se sont dépensées sans compter pendant les belles journées ensoleillées du début d'avril furent soumises à la réclusion durant les deux ou trois semaines qui suivirent. Les reines ont fortement réduit lorsqu'elles n'ont pas cessé leur ponte à une époque où le nid à couvain aurait dû continuer à se développer.

C'est précisément dans de telles situations imprévisibles que le cultivateur d'abeilles doit ouvrir le bon œil pour aider la nature et conduire ses amies de manière à obtenir des populations fortes, capables de maintenir cette bonne chaleur au sein de la ruche qui permet la poursuite de la ponte et la continuité du développement printanier malgré ces retours intempestifs du froid, à un moment de l'année où les fleurs s'épanouissent. L'on a pu constater en maints endroits que les colonies populeuses ont assez bien résisté à cet affreux temps qu'il fit à fin avril — début mai 1974. Il faut aussi préciser que les colonies qui ont le moins souffert sont celles qui étaient largement pourvues de provisions. C'est pourquoi le proverbe **En apiculture, il faut travailler riche** reste bien actuel. Travailler richement en apiculture signifie œuvrer dans le but d'avoir, tout au long de l'année des ruchées populeuses. Cela suppose donc un nourrissement d'automne précoce. Au printemps, si nos abeilles ont encore leur cave et leur grenier bien achalandés, elles sauront toujours mieux que leur maître ce qu'elles doivent faire pour réussir ! Elles savent, elles, que ne pas savoir supporter la pauvreté du temps est une chose honteuse ; que de ne pas savoir la chasser par le travail est une chose plus honteuse encore. Laissons-les donc faire et espérons.

Ainsi, malgré ce contretemps que nous avons vécu, disons-nous que tout n'est pas perdu. Nos abeilles, si nous avons su être généreux envers elles, produiront encore bon nombre de kilos de miel en 1974. Il le faudra bien puisque le miel devient un produit de plus en plus recherché, non seulement en Romandie, où la Centrale de Gland résonne creux, mais aussi en Suisse, en Europe et dans le monde en général. Les dernières statistiques, comme les anciennes

d'ailleurs, ne valent que ce qu'elles valent. N'empêche qu'elles indiquent qu'actuellement sur le marché mondial, la demande de miel est bien supérieure à l'offre. Sans approfondir les raisons de cette situation, disons-nous que nous devons produire le plus de miel possible et, puisque les qualités de notre production sont indéniables et bien reconnues, nous devrons le vendre à bon prix. Notons à ce sujet que les prix officiels parus dans le journal de mai sont des prix de base et que rien ne nous empêchera de vendre notre marchandise plus cher à la condition bien entendu qu'elle soit d'excellente qualité et que ce miel ait été contrôlé. Relevons aussi en passant que seul l'apiculteur qui a fait contrôler son miel par l'organe officiel de notre société peut apposer sur ses emballages l'étiquette SAR. Les demandes d'achats de miel abondent de toutes parts et nous savons que certains acheteurs offrent des prix très élevés. Ne nous étonnons pas trop de cette montée en flèche de la valeur de ce principal produit de la ruche. Le prix du sucre n'a-t-il pas doublé depuis l'an dernier ? et celui du matériel apicole en général n'a-t-il pas suivi le même chemin, en partie du moins ?

Chers lecteurs ou plutôt chers amis apiculteurs et chers abonnés qui ne lisez pas le journal, je vous engage une nouvelle fois à prendre connaissance des avis administratifs qui paraissent tous les deux ou trois mois au début de notre revue mensuelle. Ainsi, vous saurez que les demandes de changements d'adresses ne sont pas de la compétence de la rédaction et vous ne serez point étonnés d'apprendre que, dans un moment de mauvaise humeur ou de dépit, elles furent tout simplement jetées au panier ! Ces demandes de changements d'adresses comme je l'ai déjà relevé à maintes reprises doivent être adressées à l'administrateur-caissier SAR, M. Auguste Merminod, chemin du Sansui 14, 1530 Payerne. Comme chacun des membres de votre comité central, le rédacteur est bien à votre service, mais, de grâce, n'exagérons pas outre mesure. Il faut si peu pour aiguiller une carte postale ou une adresse dans la bonne direction !

Les moniteurs-éleveurs de Suisse romande qui se rendront cette année-ci à Bonatschiesse (val de Bagnes) sauront qu'une caravane-camping sera installée sur les lieux dès l'ouverture de cette station de fécondation A. Ils pourront y dormir, y séjourner plusieurs jours même dans ce site enchanteur du vieux pays moyennant une finance forfaitaire de Fr. 2.— par nuit et par personne. La clé de cet habitat pourra être obtenue auprès de M. Hilaire Besse, gardien de la station, Verségères/Bagnes.

Un mot encore pour rappeler au bon souvenir des apiculteurs de Romandie et d'ailleurs qu'une obole gracieusement offerte, comme un peu de glaise gracieusement modelée, peut en acquérir un prix inestimable ! (Prudhomme). Je veux, par cette citation, vous

dire que la souscription en faveur du centenaire SAR 1976 reste ouverte et que la liste s'allonge, ce mois-ci de trois nouvelles donations. **A qui le tour ! ou plutôt à qui échoira le prochain honneur ?**

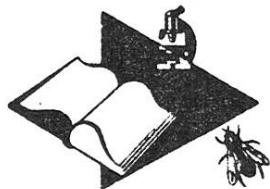
Sion, le 15 mai 1974.

A. Fournier.

SOUSCRIPTION OUVERTE EN FAVEUR DU CENTENAIRE SAR 1976

Report des mois précédents	Fr. 740.—
18. Fr. Münger, 321, route de Meyrin, Meyrin	Fr. 50.—
19. M ^{me} Marie Jaeger, 2, rue Maurice, Genève	Fr. 50.—
20. Charles Fontana, 69, avenue de Champel, Genève	Fr. 50.—
Total au 31 mai 1974	<u>Fr. 890.—</u>

Merci aux généreux donateurs !



DOCUMENTATION SCIENTIFIQUE

L'ÉTAT DE REINE SERAIT-IL L'ÉTAT NORMAL DE L'ABEILLE ?

On peut en effet se poser la question de savoir si une larve d'ouvrière devient reine grâce à un artifice qui masquerait son caractère principal ou si, au contraire, de par sa nature elle est destinée à devenir reine si ce n'était la castration alimentaire dont elle a été l'objet.

Pour les uns, ce serait le mode d'incubation de l'œuf qui déterminerait la caste à laquelle appartiendra l'abeille, incubation qui commence dans l'ovaire et se poursuit jusque dans la cellule et dont l'effet se fait sentir sur la quantité de vitellus (nourriture de l'embryon) qu'il contient. Une larve qui vient d'éclorer est prédisposée à devenir une ouvrière mais peut devenir reine sous l'effet d'une nourriture particulièrement riche, ce qui semblerait bien prouver que ce qui caractérise l'œuf d'ouvrière est sa faible teneur en vitellus.